



AUTO CARAVANING ET CAMPING-CAR CLUB DE FRANCE
2, avenue de Bernezac 17420 SAINT PALAIS SUR MER
Tél. : 05 46 02 39 96 Internet : www.acccf.com

Adresse postale : 2 avenue de Bernezac CS 70413 17201 ROYAN Cedex

Association loi 1901 bénéficiaire de :

l'agrément de tourisme de la FFCC (Fédération des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes), 78 rue de Rivoli 75004 Paris, au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100143, délivré le 01/06/2010 par la commission d'immatriculation - ATOUT FRANCE - 23, place de la Catalogne 75685 PARIS.

L'assurance Responsabilité Civile "Association de Voyages" de la FFCC numéro 112.782.256, souscrite auprès des Assurances Mutuelles MMA IARD, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 LE MANS Cédex 9

La garantie financière de la FFCC numéro 4000714738/0 souscrite auprès de Groupama Assurance-Crédit - 5 rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cédex

Votre adhésion à l'ACCCF (Auto Caravaning et Camping-car Club de France) vous permet d'agir avec la FFCC reconnue d'utilité publique pour faire pression sur les Pouvoirs Publics afin d'améliorer, notamment, les conditions matérielles d'existence du Camping-caravaning (terrains de camping, aires de repos et d'accueil, accès aux autoroutes, etc...).

Madame, Monsieur,

Vous venez d'adhérer à l'ACCCF par l'intermédiaire de notre Section _____.
Votre cotisation ACCCF comptée de **ce jour et jusqu'au 31 octobre 2020** vous permet de participer à toutes les activités organisées par notre club.

Nous sommes heureux de vous accueillir à des conditions tout à fait exceptionnelles et non renouvelables :

✓ **Tarif Spécial Adhésion.**

Vous recevrez ultérieurement votre carte d'accueil ainsi que nos revues et souvenez-vous que la devise de l'ACCCF est : « **Libres mais jamais seuls, Faites l'essai...vous serez transformés** ».

Vous êtes parrainés par M. ou Mme : _____

Tél. : _____

Ils sont votre trait d'union, avec la Section _____ de notre Club.

ADHESION

TARIFS	Une personne seule	Un couple
Adhésion ACCCF (jusqu'au 31 octobre de l'année 2020) + Adhésion FFCC (Année en cours)	54,90 €	66,90 €
Montant correspondant à la formule retenue :	TOTAL	_____ €
Option : personne supplémentaire : ascendant ou descendant à partir de 18 ans, domicilié au même foyer	7,50 €	_____ €
Option : Carte de Camping Internationale (CCI) valable pour une famille :	7,40 €	_____ €
	TOTAL avec options	_____ €



AUTO CARAVANING ET CAMPING-CAR CLUB DE FRANCE
2, avenue de Bernezac 17420 SAINT PALAIS SUR MER
Tél. : 05 46 02 39 96 Internet : www.acccf.com

Adresse postale : 2 avenue de Bernezac CS 70413 17201 ROYAN Cedex

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

CHEF DE FAMILLE

Civilité : (M., Mme, Mlle) _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Actif : OUI - NON Profession (antérieure) : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

E-mail : _____

Mode de camping :

Caravane Camping-car Tente Mobil-home

CONJOINT ET PERSONNES SUPPLEMENTAIRES DE PLUS DE 18 ANS ⁽¹⁾

accompagnant le chef de famille

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance

PARRAIN

Nom : _____ Prénom : _____ Section : _____

REGLEMENT

Chèque (à l'ordre de : ACCCF) Virement (IBAN : FR76 4255 9000 3721 0274 6460 640)

Montant du chèque ci-joint : _____ € Date et signature : _____

Carte bancaire (via le site : www.acccf.com)

INFORMATION : ☞ Etes-vous déjà abonné à la revue Camping-car Magazine ?

Si oui, lors du renouvellement signalez à l'éditeur (MOVE PUBLISHING) que vous êtes membre de l'ACCCF (club adhérent à la FFCC) afin de bénéficier du tarif préférentiel association, (joindre 1 photocopie de votre carte).

Si non, MOVE PUBLISHING, partenaire de la FFCC, vous propose un tarif négocié pour un abonnement à "Camping-car Magazine" (<http://www.motorpresse-la-boutique.fr>)

Réservé au siège	N° Carte d'adhérent : _____	Section : _____ Année : _____
------------------	-----------------------------	----------------------------------

Toute personne participant à une activité ACCCF déclare autoriser l'organisateur à utiliser son image (photos et/ou vidéos) sur tous supports, sans conditions de durée et sans contrepartie financière, afin de promouvoir l'association.

DECOMPTE ADHESION 2020

Adhésion FFCC valable du 1^{er} janvier au 31 décembre

	ADHESION ACCCF	DEBOURS ADHESION FFCC	DECOMPTE	
Individuelle	<input type="checkbox"/> 38,20 €	<input type="checkbox"/> 16,70 €	54,90 €	_____
Familiale	<input type="checkbox"/> 45,90 €	<input type="checkbox"/> 21,00 €	66,90 €	_____
Personne supplémentaire ¹	<input type="checkbox"/> 7,50 €		7,50 €	_____
Carte Camping Internationale	<input type="checkbox"/> 7,40 €		7,40 €	_____
TOTAL À RÉGLER				_____

¹ Personne supplémentaire : ascendant ou descendant à partir de 18 ans, domicilié au même foyer

Comment avez-vous connu l'ACCCF

- Sur un camping ACCCF
- Dans un salon, une porte ouverte
- Par un ami, une relation
- Sur Internet
- Autre

Cout de la Cotisation ACCCF 2020 année complète.

Pour un couple :

Adhésion entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 mai 2020 :

Adhésion ACCCF : du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 : 45,90 €
 Adhésion FFCC : du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 : 21,00 €
 Cout total : 66,90 €

Pour une personne seule :

Adhésion entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 mai 2020 :

Adhésion ACCCF : du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020 : 38,20 €
 Adhésion FFCC : du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 : 16,70 €
 Cout total : 54,90 €

Cout de la Cotisation ACCCF 2020 (partielle) et 2021 (complète).

Pour un couple :

Adhésion entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 octobre 2020 :

Adhésion ACCCF : Du 1^{er} juin 2020 au 31 octobre 2020 : 45,90 €
 Adhésion FFCC : du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 : 21,00 €
 Cout total : 66,90 €

Pour une personne seule :

Adhésion entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 octobre 2020 :

Adhésion ACCCF : du 1^{er} juin 2020 au 31 octobre 2020 : 38,20 €
 Adhésion FFCC : du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 : 16,70 €
 Cout total : 54,90 €

Pour un couple :

Adhésion entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 octobre 2020 :

Adhésion ACCCF : Du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021 : 00,00 €
 Adhésion FFCC : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 : 21,00 € (+ augmentation FFCC ¹)
 Cout total : 21,00 € (+ augmentation FFCC ¹)

¹ augmentation non connue à ce jour

Pour une personne seule :

Adhésion entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 octobre 2020 :

Adhésion ACCCF : Du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021 : 00,00 €
 Adhésion FFCC : Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 : 16,70 € (+ augmentation FFCC ¹)
 Cout total : 16,70 € (+ augmentation FFCC ¹)